

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x
						✓				
12x		16x		20x		24x		28x		32x

J. O. Gillies

83
54-

RAPPORT
DE LA
COMMISSION CANADIENNE
À
L'EXPOSITION INTERNATIONALE
DE
PHILADELPHIE
1876



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA COMMISSION CANADIENNE

1877

BIBLIOTHEQUE DE LA
VILLE DE MONTREAL



COLLECTION
GAGNON

RA83
P544

30293



29

Forme 1580--1-20

1G2705-30293

RAPPORT

DE LA

COMMISSION CANADIENNE

À

L'EXPOSITION INTERNATIONALE

DE

PHILADELPHIE

1876



O T T A W A

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA COMMISSION CANADIENNE

1877

RAPPORT
DE LA
COMMISSION CANADIENNE
▲
L'EXPOSITION INTERNATIONALE
DE PHILADELPHIE.

A Son Excellence le Très-Honorable Sir Frederick Temple, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le Comté de Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye, de Balleyleidy et Killeleagh, dans le Comté de Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de Saint-Patrice, et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui :—

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Les Commissaires à l'Exposition Internationale de Philadelphie ont l'honneur de faire rapport :

Peu de temps après sa création, la Commission Canadienne à l'Exposition Internationale de Philadelphie traça le cadre du rapport qu'elle devait présenter à Votre Excellence, comme résultat final de ses opérations. Devait-elle, à l'exemple des grandes puissances européennes, étudier dans tous leurs détails les industries nombreuses, étalant leurs produits aux yeux de l'univers ? Devait-elle faire rapport sur les perfectionnements apportés à la construction de ces puissants métiers, sans cesse en mouvement, dans la galerie des machines ? Devait-elle comparer les produits agricoles de chaque continent, les instruments employés ? En un mot, la Commission Canadienne devait-elle, comme la France, l'Empire Britannique, l'Allemagne, publier une série de volumes, étudiant

à fond les merveilles industrielles et scientifiques de l'Exposition Internationale de 1876 ?

L'eut-elle voulu que la tâche était impossible. D'abord, parce que les Commissaires, tout occupés des détails administratifs de l'Exposition, n'avaient pas le temps nécessaire à un rapport aussi complet. Ensuite, parcequ'il leur était impossible d'employer un nombre suffisant de spécialistes éminents, pour faire avec succès une étude comparative des progrès industriels et scientifiques réalisés depuis vingt ans. Mieux valait faire la narration concise des travaux de la Commission, et attendre des grandes puissances les renseignements complets que leurs nombreuses et savantes commissions sont chargées de présenter à leurs gouvernements.

RAPPORT.

Lorsque le gouvernement des Etats-Unis eût résolu de célébrer le centième anniversaire de son indépendance, par une grande Exposition Internationale à Philadelphie, toutes les nations de l'univers furent invitées à y prendre part. Nos industriels, désireux de rivaliser de progrès avec ceux de la république voisine, pressèrent le gouvernement Fédéral de prendre les mesures nécessaires, pour que la puissance du Canada figurât avec honneur, à ce grand concours de toutes les nations. Le Gouvernement d'Ottawa répondit à leur désir avec empressement, et l'Hon. Luc Letellier de St. Just, Ministre d'Agriculture, fut chargé de mettre le projet à exécution. Une commission exécutive fut nommée, composée de l'Hon. Luc Letellier de St. Just, Ministre d'Agriculture, Président de droit; l'Hon. Sénateur Penny, de Montréal; l'Hon. Sénateur Wilmot, du Nouveau Brunswick, et de M. F. W. Glenn, Président de la Compagnie Manufacturière d'Oshawa. Les trois commissaires représentaient Ontario, Québec et les Provinces Maritimes.

A leur première assemblée, M. J. Perrault de Montréal, fut élu secrétaire trésorier de la Commission.

Peu de temps après sa nomination, M. Glenn offrit sa démission, ses nombreuses occupations ne lui permettant pas de s'occuper activement des travaux de l'Exposition. Ses connaissances industrielles furent une perte réelle pour la Commission, qui perdit encore, plus tard, l'hon. W. Wilmot, agriculteur distingué, dont l'expérience était d'une grande valeur.

L'Honorable M. Wilmot ne fut pas remplacé, mais M. D. McDougall, de Berlin, succéda à M. Glenn comme représentant d'Ontario.

Immédiatement après sa création, la Commission adopta un projet d'organisation, destiné à réunir, de toutes les parties de la puissance, la collection la plus considérable et la plus complète de nos produits métallurgiques, agricoles et manufacturiers.

Déjà le Canada avait été bien représenté aux Expositions internationales de Paris et de Londres, mais il était nécessaire qu'à Philadelphie la représentation du Canada ne laissât rien à désirer. En effet, sur son propre continent, il était essentiel que

le pays figurât, à côté des Etats-Unis, comme puissance américaine.

Placés à peu de distance de Philadelphie, nos industriels devaient avoir toutes les facilités possibles pour prendre part au concours, et profiter de l'immense avantage de faire connaître la supériorité de leurs produits, aux consommateurs de tous les pays du monde.

Dans ces circonstances, il devenait impossible pour la Commission de suivre l'exemple de ses devanciers qui, soit à Paris, soit à Londres, n'avaient exposé qu'un certain nombre d'articles, choisis et achetés par les commissaires. Ce système de sélection est non-seulement arbitraire, mais il présente des difficultés sans nombre, lorsque les objets à choisir, en raison de leur éloignement l'un de l'autre, ne peuvent être comparés sur place. Le problème à résoudre se résumait donc à permettre l'exposition de tous les objets dignes de figurer à Philadelphie, tout en évitant l'envoi d'articles sans valeur.

Par cela, la commission s'obligea au transport, à l'installation et au retour gratuit des objets exposés, mais en laissa le choix aux commissions consultatives locales de chaque Province. Les Gouvernements Provinciaux, priés de seconder la commission, s'empressèrent de lui donner leur concours, et votèrent des sommes considérables pour aider les commissions consultatives dans leur travail. Composées des industriels les mieux qualifiés, elles avaient comme président un des membres du Gouvernement local, nommé Commissaire honoraire de l'Exposition de Philadelphie.

Les commissions consultatives reçurent instruction de faire le choix des objets dignes d'être exposés, laissant ainsi à chaque Province la responsabilité de son exposition. Cette organisation eut pour résultat d'intéresser au succès de l'Exposition presque tous les hommes marquants, s'occupant d'industrie et de science, dont le concours actif n'a pas peu contribué au résultat obtenu à Philadelphie.

Deux obstacles sérieux se présentaient tout d'abord. Le tarif exclusif de la République Américaine, rendant à peu près impossible toute transaction commerciale entre nos manufacturiers et ses consommateurs, était pour beaucoup d'exposants, une cause d'irritation et un obstacle, dans bien des cas, insurmontable. La crise que nous traversons depuis deux ans, était un autre obstacle non

moins sérieux et qui a empêché un nombre considérable d'industriels de prendre part à l'Exposition.

La commission ne pouvait combattre ces difficultés qu'en offrant aux Exposants des conditions exceptionnellement favorables de transport et d'installation. Elle ouvrit également aux Exposants Canadiens un concours interprovincial dont les lauréats devaient recevoir des médailles d'or, d'argent, de bronze, sur recommandation d'un jury, composé de membres étrangers, afin d'assurer au concours toutes les conditions d'impartialité désirables.

Lorsque le projet de l'Exposition fut présenté au Parlement, dans le Sénat comme dans la Chambre des Communes, il n'y eut qu'une voix pour assurer au Canada, à Philadelphie, une exposition de nos produits minéraux, manufacturés et agricoles, digne du pays. On vota à l'unanimité une somme qui a été largement suffisante pour répondre aux vœux patriotiques du Parlement, et placer le Canada sur un pied d'égalité avec les nations les plus progressives du monde civilisé.

Déjà dans les Expositions précédentes, nos collections minérales et géologiques avaient justement mérité les plus hautes distinctions. Avec l'extension de territoire, donnée au Canada par l'annexion de cinq provinces, dont quelques unes sont spécialement riches en ressources minières, il devenait de la plus grande importance de maintenir ces hautes distinctions, en face des richesses minérales non moins précieuses des États-Unis.

Dans ce but, M. R. C. Selwyn, de la Commission Géologique du Canada, fut prié de préparer la collection minérale et géologique la plus complète possible, et reçut en même temps un crédit suffisant pour faire face aux dépenses nécessaires. Comme cette collection devait venir en partie des territoires de l'Ouest et de la Colombie Britannique, Mr. Selwyn fut également prié de se procurer en même temps les collections agricoles, botaniques et forestières de ces régions éloignées. Mr. Selwyn et son personnel s'acquittèrent avec zèle de la mission qui leur était confiée.

Les commissaires consacrèrent des sommes spéciales, destinées aux collections des Provinces de Manitoba et de la Colombie Britannique, qui furent mises à la disposition des commissions consultatives locales, dont les budgets n'étaient pas en rapport avec l'étendue et l'importance relative de ces vastes territoires.

Immédiatement après la création de la Commission, appli-

cation fut faite pour l'espace jugé nécessaire dans les différents départements de l'Exposition de Philadelphie. Cette demande fut une des premières, et l'empressement que le Canada mit à répondre à l'invitation des Etats-Unis fut considéré comme un compliment flatteur pour la république américaine. L'application de la Commission Canadienne fut accueillie avec cordialité, et dans tous les départements le Canada reçut l'espace nécessaire au déploiement de ses produits.

L'Exposition de Philadelphie était placée sous le contrôle d'un bureau de Direction, présidé par le général Hawley, et nommé par le Gouvernement, ayant nom " La commission du Centenaire des Etats-Unis," créée par une loi spéciale du congrès Américain en 1871. En 1872, le congrès créa le bureau des Finances du Centenaire, avec un capital de \$10.000,000 et vingt cinq directeurs chargés de la partie financière de l'Exposition, sous l'habile présidence de Mr. John Welsh, banquier de Philadelphie.

Tous les détails de l'Administration étaient du ressort du directeur général Goshorn, qui avait en outre la haute surveillance des départements étrangers. Le terrain de l'Exposition avait une contenance de 236 acres dans le parc Fairmount, la propriété de la cité de Philadelphie. Les principales constructions de l'Exposition étaient :

	LONGUEUR.	LARGEUR.
Le Palais d'industrie.....	1880	464
La galerie des machines.....	1400	360
Le département agricole.....	826	540
Le département des Dames.....	180	180
Le département des voitures.....	392	277
Le Palais Horticole.....	383	193
Le Palais des Beaux-Arts.....	365	210
L'Annexe des Beaux-Arts.....	360	200
La Galerie Photographique.....	258	107
L'Annexe Mineralogique.....	500	50
La Galerie des Fruits.....	200	180
La Galerie des Wagons.....	150	120
La Fromagerie.....	120	110
Le Département des Cuirs et de la Chaussure.....	392	277
La Brasserie.....	272	96
Le Moulin à Scie.....	209	60

Il y avait de plus des constructions destinées aux spécialités, telles que le département du Gouvernement des Etats-Unis, consacré à l'Exposition des produits agricoles, miniers, forestiers et aquatiques de la République Américaine. Les départements des

sauvages, de la guerre, de la marine, des postes, des brevets d'invention et de l'Agriculture, y avaient réuni des collections du plus grand mérite, sous la savante direction du professeur Baird.

Les commissions étrangères, ainsi que les commissions consultatives locales de chaque Etat de l'Union, désireuses de construire dans le Parc des bureaux de réception, furent localisées dans les endroits les plus pittoresques. C'est ainsi que le Canada obtint un des plus beaux sites pour son Exposition de produits Forestiers "The Canadian Log House." Plusieurs maisons importantes achetèrent aussi le privilège de construire des chalets fort élégants pour l'Exposition spéciale de leurs produits manufacturés. C'est ainsi que 175 constructions de tous genres s'élevèrent comme par enchantement sur le vaste terrain de l'Exposition. En comparant la superficie totale occupée par les différents palais d'Industrie depuis 1851, nous arrivons aux résultats qui suivent :

Londres	1851.....	20	Acres.	Prix \$1.464.000
New-York	1853.....	6	"	500.000
Paris	1855.....	30	"	4.000.000
Londres	1862.....	24	"	2.300.000
Paris	1867.....	41	"	4.596.763
Vienne	1873.....	50	"	9.850.000
Philadelphie	1876.....	75	"	8.500.000

Dans le voisinage immédiat de l'Exposition, était situé un terrain de 40 acres, réservé au concours des animaux d'espèces améliorées. L'installation des différentes constructions, sous la direction immédiate du capitaine Landreth, ne laissait rien à désirer.

Le Canada était représenté dans tous les départements. Les intérêts miniers, forestiers, agricoles et manufacturiers, aussi bien que ceux qui se rattachent à l'éducation du bétail, avaient tous leur part de représentation. Aussi un espace considérable était-il réservé au Canada dans toutes les bâtisses de l'Exposition.

Dans le Palais d'Industrie, consacré principalement aux manufactures, le Canada occupait une superficie de 30,000 pieds carrés, égal à tout l'espace occupé par l'Espagne et la Russie. Le département canadien était situé entre l'avenue principale et le côté nord du palais de l'industrie. A sa droite, était la Grande-Bretagne et l'Irlande; en face, l'Espagne et la Russie, et à gauche les autres colonies de l'Empire. De fait, le Canada, pris dans son

ensemble, occupait plus d'espace qu'aucune autre nation, les Etats-Unis exceptés.

Dans la galerie des machines, la section canadienne, de 5,000 pieds, se trouvait immédiatement à l'entrée principale, et conséquemment fort remarquable. Il en était de même dans le département agricole, où la section canadienne occupait un des meilleurs espaces, à l'intersection de deux annexes principales, sur une superficie de 15,000 pieds carrés. Dans le Pavillon des Dames, l'annexe des Beaux-Arts, la galerie photographique et le département des voitures, le Canada occupait encore une superficie considérable, 3,000 pieds dans la fromagerie et 5,000 dans le département des fruits.

La Commission s'étant chargée du transport, de la surveillance des objets exposés et de leur installation, il devint nécessaire de construire un nombre suffisant de vitrines. Dans ce but, le Secrétaire en prépara les plans, de manière à rencontrer les conditions suivantes. Elles devaient être assez élégantes pour s'harmoniser avec la richesse générale des décors, mais en même temps, comme il en fallait quatre-vingt-dix, un nombre considérable, elles devaient être construites à un prix peu élevé. On avait encore en vue de les utiliser après l'Exposition à la création d'un musée à Ottawa. Dans ces conditions, les vitrines devaient être de dimensions propres à recevoir indistinctement les différents produits exposés, car il était impossible à la Commission de savoir à l'avance la nature des objets qu'elles étaient destinées à recevoir. De plus, en adoptant un plan de vitrines uniforme, le manufacturier pouvait les construire dans des conditions plus favorables d'économie de main-d'œuvre et de matériaux. Les plans adoptés réunissaient tous ces avantages. Les comptoirs, au nombre de dix, rivalisaient de richesse et d'élégance avec les vitrines.

Le transport des objets, du point de départ jusqu'à Philadelphie, pour éviter tout accident, ainsi que les difficultés de la douane à la frontière, devait se faire, autant que possible, sans transbordement, chaque char étant mis sous les scellés. Des négociations furent entamées avec les différentes compagnies de chemin de fer, dont le résultat fut d'assurer gratuitement le retour des objets exposés, dans le cas où ils ne seraient pas vendus, ou n'auraient pas changé de propriétaires à Philadelphie. La Commission ne

peut que se féliciter de la bonne foi avec laquelle les différentes compagnies de transport se sont acquittées de leur engagement.

Le transport des produits, exposés par les Provinces Maritimes, ne pouvait se faire par chemin de fer, qu'en étant transbordés à St. Jean et à New York. Il s'en suivait des difficultés de transport et de douane que la Commission devait éviter. Pour cela, l'Honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries fut prié de mettre à la disposition de la Commission le *Lady Head*, un des bateaux à vapeur du gouvernement, pour transporter directement les produits d'Halifax et de St. Jean jusqu'à Philadelphie.

Dès que le premier convoi eût laissé Montréal, le Secrétaire se rendit sur le terrain de l'Exposition, pour tout préparer pour sa réception. Arrivé le 24 Mars, le premier convoi fut reçu le 1er Avril. Cent cinquante chars arrivèrent successivement des différentes parties de la Puissance, le dernier étant arrivé le 4 Mai seulement. L'ouverture avait lieu le 10.

Dès son arrivée à Philadelphie, la Commission se mit à l'œuvre pour recevoir, passer en douane, déballer et installer l'immense quantité de produits divers qui composaient l'Exposition du Canada. Le travail à faire était énorme et s'augmentait encore des difficultés que mettaient les employés de la douane, dans l'exécution de leurs devoirs. L'emmagasinage des boîtes, la décoration du département, la construction des bureaux, le placement des machines sur des fondations spéciales, leur mise en mouvement au moyen d'arbres de couche, de poulies et de courroies, installés par la Commission, augmentaient encore les difficultés. Et tout ce travail se faisait en même temps, dans cinq constructions différentes, éloignées les unes des autres d'une distance d'un mille, rendant la direction générale d'autant plus difficile. Le département de l'Éducation d'Ontario, qui fit si grand honneur au Canada, sous le Dr. May, ainsi que le département géologique sous le Dr. Selwyn, ne laissaient rien à désirer. A force de travail persévérant de jour et de nuit, de la part de tous les employés, la Commission eut le plaisir au jour de l'ouverture, le 10 Mai, de n'avoir que quelques détails à compléter, pour terminer l'installation du Département Canadien. De fait, le Canada figurait avec avantage parmi les nations les plus avancées dans leurs travaux d'installation.

L'exposition des bois offrait des difficultés considérables à la Commission. Les hommes intéressés dans ce commerce impor-

tant voulaient exposer des bois de toutes dimensions, de toutes qualités, et en quantité assez considérable pour attirer l'attention de l'étranger; les quantités s'élevaient même au chiffre énorme de 300,000 pieds de bois. Ils craignaient les forestiers de l'Ouest des Etats-Unis, toujours ambitieux d'écraser leurs rivaux; et les rapports exagérés de ce qu'ils se proposaient de faire à Philadelphie, jetaient la crainte chez nos exposants de bois, qui, à tout prix, ne voulaient pas être distancés. De là, des prétentions, qui, en raison des prix de transport, paraissaient exagérées à la Commission. Elle consentit à accepter 10,000 pieds de chaque variété de bois, à la condition toutefois de le vendre sur place et d'en distraire le prix du fret et des frais de douane. Plusieurs exposants contribuèrent largement à cette exposition, que les gouvernements de Québec et du Nouveau-Brunswick complétèrent, par une collection magnifique de billots ronds et carrés, énormes, destinés à la charpente du *Log House*. Mais les deux plus beaux échantillons de bois de la collection appartenaient à la Colombie Britannique. Une section transversale, mesurant près de neuf pieds de diamètre, et une section longitudinale de seize pieds de longueur sur une largeur de près de neuf pieds, faisaient l'admiration et l'étonnement de tous les visiteurs. L'exposition des bois du Canada était certainement la plus belle et celle qui attirait le plus d'attention.

Lorsque les 80,000 pieds de bois arrivèrent à Philadelphie, les Commissaires furent fort embarrassés d'en faire le placement, attendu qu'il n'était jamais venu à la pensée de l'administration générale que des quantités aussi considérables seraient envoyées à l'Exposition. Après de longs pourparlers, il fut permis d'emmagasiner dans le *Log House* les bois qui ne pourraient entrer dans sa construction, et c'est ainsi que, destiné à un lieu de rendez-vous pour les exposants et les visiteurs Canadiens, le *Log House* servit de magasin, pour tout le bois qui ne pouvait être utilisé. Cette construction à la fois rustique et originale eut un grand succès et fit le tour de la presse illustrée des deux mondes. La Commission n'eut qu'à se féliciter des services intelligents de M. J. Larochelle de St. Anselme, chargé de mettre à exécution les plans du *Log House*, préparés par le Secrétaire de la Commission, et soumis à l'approbation de la Commission Américaine. Plusieurs commandes importantes furent la conséquence de cette exposition.

Près du *Log House*, flottait le drapeau Canadien, du haut du plus grand mât de l'Exposition, venu du Nouveau-Brunswick et mesurant quatre-vingt-dix pieds au-dessus du sol. Pour transporter les billots les plus lourds ainsi que les machineries pesantes, la Commission eut l'avantage de se servir d'une locomobile de grande puissance exposée par la maison anglaise "Aveling and Porter," et mise à sa disposition par la Commission Britannique. Cette locomobile, suivie de deux wagons, transportait facilement vingt-cinq tonneaux à travers les avenues de l'Exposition.

L'industrie fromagère en Canada a pris, depuis dix ans, une importance considérable et toujours croissante; elle exportait, pendant la dernière année fiscale, 35.000,000 de livres de fromage. Il était donc essentiel pour la Commission de ne rien négliger pour assurer aux fromagers du pays l'exposition la plus complète possible de leur industrie. Du moment qu'il fut déterminé que la bâtisse agricole ne pouvait convenablement recevoir les produits de la laiterie, la Commission résolut de contribuer à la construction d'une bâtisse spéciale, érigée par les fromagers des États-Unis, dans laquelle le Canada pût avoir sa large part de représentation. Pour cela, la commission s'inscrivit pour deux mille dollars de parts dans la Compagnie du Centenaire Américain, ce montant étant nécessaire pour assurer la construction de la Fromagerie. Les parts de la Compagnie vaudront plus ou moins à la clôture, selon le montant total des recettes. Jusqu'ici, les probabilités sont qu'elles vaudront 80 pour cent. Tous les mois, de Juillet à Novembre, une exposition nouvelle de fromages et de beurre, le chargement d'un char, venait remplir ce département.

La collection et l'envoi des produits laitiers étaient confiés à Mr. Casswell, d'Ingersoll, qui suivait les instructions de la Commission, et lui présentait ensuite ses comptes pour être soldés.

L'éducation du bétail de toutes les espèces, étant une des industries les plus productives du Canada, devait être représentée à Philadelphie. La Commission, craignant de prendre la responsabilité de leur transport, la rejeta sur les exposants, de même que les soins à donner au bétail, depuis le moment de leur départ jusqu'à leur retour; mais elle assumait toutes les dépenses de transport du bétail et des exposants, ainsi que la nourriture des animaux pendant tout le temps de leur absence. Ces conditions furent acceptées, avec empressement, par un nombre considérable

d'agriculteurs progressifs, qui ont ainsi rendu au Canada le bien grand service de montrer à quel degré de perfection peut atteindre l'éducation du bétail dans toute l'étendue de la Puissance. Le nombre total d'animaux exposés à Philadelphie, pendant les mois de septembre, octobre et novembre, et transportés dans 45 chars, est comme suit.

Espèce chevaline.....	68
Espèce bovine.....	72
Espèce ovine.....	56
Espèce porcine.....	50
Oiseaux de basse-cour.....	300

Tous les fruits de la Puissance étaient représentés par de magnifiques échantillons, envoyés à Philadelphie par les Associations Horticoles d'Ontario, de Québec et de la Nouvelle-Ecosse.

La Commission n'a pas l'intention de faire une étude scientifique et complète de tous les objets réunis dans cette Exposition Internationale. Cependant, elle croit devoir indiquer quel est le résultat général d'une comparaison désintéressée entre les produits du Canada et ceux des autres pays.

Dans beaucoup de spécialités industrielles, on ne doit pas s'attendre à voir un pays aussi jeune que le Canada figurer avec avantage. Ainsi, dans la peinture, la sculpture, la décoration, la bijouterie, la céramique, la supériorité des nations européennes s'explique facilement.

Dans la galerie photographique, nos exposants, entre autres la maison Notman, avaient des collections au moins égales à celles des autres pays. Pour la peinture et la sculpture, l'exposition du Canada avait bien son mérite. Un devant de cheminée, en marbre blanc sculpté, exposé par la maison R. Reid, de Montréal, était universellement admiré et reconnu comme le plus beau morceau de sculpture du genre de toute l'Exposition. Il en était de même des imitations de boiseries et des ornements de M. A. N. Greig. Les récompenses décernées aux exposants canadiens dans le département des Beaux-Arts étaient au nombre de six. La Commission ne saurait oublier la collection si complète de la Société Entomologique de Londres.

Mais le Canada devait exceller surtout dans la production des objets utiles et de première nécessité. Dans les articles de cuir, les draps, les calicos, les outils de tous genres, les fourrures, les

lainages, les livres imprimés, le Canada rivalisait avec les autres nations. Ses draps ordinaires ont été reconnus supérieurs à ceux des autres pays. Dans les cotonades, les échantillons exposés étaient également de très-bonne qualité. Les flanelles, les tricots ne laissaient rien à désirer. Les outils de tous genres, y compris une magnifique collection de scies rondes, de diamètres variant de deux pouces à sept pieds, manufacturées par M. Smith, de Ste. Catherine, étaient au moins égaux, sinon supérieurs, à ceux des autres pays, d'après l'opinion souvent exprimée par les membres les plus compétents du jury international. Les expositions de quincaillerie de Messieurs Pilow, Hersey & Cie. et H. R. Ives & Cie., n'étaient pas moins remarquables. Quant à la collection de patins de la "Starr Manufacturing Co." d'Halifax, elle était certainement sans rivale. Aussi des commandes considérables furent-elles données à cette compagnie. Presque tous les draps, les tricots, les chaussures de M. Sutherland, de Kingston, et de la Compagnie Sussex, du Nouveau-Brunswick, furent vendus à des acheteurs de Philadelphie; mais il est possible, en raison des droits énormes prélevés sur ces marchandises, que ces transactions n'aient pas été très-avantageuses pour les manufacturiers. Les machines à coudre obtinrent plusieurs récompenses, ainsi que les instruments de musique.

La commission ne saurait passer sous silence la magnifique exposition du département de l'Éducation d'Ontario, qui fut spécialement remarquée par tous les visiteurs. Les commissaires du Japon se procurèrent pour l'éducation de leurs nationaux une partie considérable de la collection. Ce département dû une grande partie de son succès à Messieurs May et Hodgins, ses représentants, qui ne négligèrent rien pour le disposer avec art et en faire apprécier le mérite. Aussi la Commission doit-elle ses remerciements pour l'intelligente et active coopération de ces Messieurs.

Dans le département des produits manufacturés et dans celui des machines, y compris les instruments de musique, la librairie, les modèles de vaisseaux, etc., les récompenses décernées au Canada s'élèvent à 170.

La collection géologique du Palais d'Industrie attira surtout l'attention des savants et des spécialistes. La classification et la disposition générale des minéraux ne laissait rien à désirer. Au nombre des plus beaux échantillons se trouvait une masse énorme

de plombagine du poids de 2,800 livres, entourée des produits de la plombagine manufacturée en creusets, crayons, mine, etc., exposés par la "Compagnie de Plombagine de la Puissance."

Le pétrole et ses produits remplissaient une immense et très belle vitrine de M. Waterman, de Londres. Cette collection était la plus complète de l'Exposition. Vingt colonnes de charbon venues de la Nouvelle-Ecosse, de la Colombie Britannique et de la Saskatchewan, indiquaient suffisamment l'immense étendue et la richesse des gisements de ce combustible précieux. Bien des visiteurs s'arrêtaient étonnés devant la pyramide dorée représentant les \$37,000,000 obtenues depuis treize ans des mines d'or de la Colombie Britannique.

Le professeur Selwyn et ses assistants, MM. Richardson, Bell et Dawson, méritent les remerciements de la Commission pour leur coopération dans l'arrangement du département géologique, aidé d'un catalogue rempli de renseignements précieux sur les ressources métallurgiques du Canada. Le Dr. Honeyman, le géologiste de la Province de la Nouvelle-Ecosse, mérite également bien de la Commission pour son concours empressé. Vingt-huit récompenses furent décernées au Canada dans ce département.

Dans la construction des machines les plus puissantes, ainsi que dans les appareils destinés à réaliser la plus grande économie de main-d'œuvre, les Etats-Unis avaient une supériorité bien marquée sur toutes les autres nations. La position centrale de Philadelphie pouvait expliquer jusqu'à un certain point cette supériorité; cependant, les Commissaires sont d'opinion que les inventions Américaines sont sans rivales dans le monde industriel. Dans le département Canadien, les exposants étaient peu nombreux, mais les machines-outils exposées ont été très-remarquées, non-seulement pour la solidité et le fini de leur construction, mais encore pour leur originalité. Comme preuve du haut mérite de nos inventeurs, M. Ramsay, de Cobourg, fit adopter par le chemin de fer de la Pennsylvanie son mode d'enlever les roues des chars, soit pour les réparer, soit pour les remplacer par des roues de jauge différente.

Plusieurs chemins étrangers adoptèrent également son système. Messieurs MacKechnie et Bertram, exposèrent aussi un perceur rayonnant fort admiré des machinistes, et qui eût été vendu aux Etats-Unis, sans les droits énormes prélevés par le gouvernement sur cette machine. Il faut cependant convenir que ce départe-

ment ne donnait pas une juste idée du capital énorme engagé dans nos ateliers de machinistes.

Dans la section agricole, nos instruments d'agriculture furent unanimement admirés, bien qu'ils eussent à rivaliser avec un nombre considérable d'instruments destinés aux mêmes travaux. Les manufacturiers des Etats-Unis déployèrent un luxe sans exemple dans la construction de leurs machines, mais les exposants Canadiens, plus sobres de décoration, ne laissaient rien à désirer dans la perfection de leurs instruments. Nous en trouvons la preuve dans le désir que manifestèrent les Commissaires Australiens, d'emporter dans leur pays, une collection complète de ces instruments, à la fois parfaits, durables et à bas prix. La Commission ne croit pas devoir exprimer d'opinion sur le succès que doivent obtenir les efforts faits par le gouvernement du Canada, pour établir avec l'Australie des rapports de commerce. Mais il est certain que sans l'exposition de nos produits manufacturiers à Philadelphie, jamais ces ouvertures n'auraient été faites entre des provinces placées aux antipodes.

Il est de bon augure que des agriculteurs Australiens distingués aient exprimé l'opinion qu'un grand nombre de nos instruments trouveraient un débouché facile dans leur pays. De ce nombre se trouve M. Mackay, le Commissaire de Queensland, qui s'empressa de faire l'acquisition d'une collection de ces instruments, fabriqués par M. Watson, d'Ayr, pour le compte de son gouvernement. Les services importants rendus par M. R. W. Cameron, de New-York, Canadien de naissance, maintenant marchand dans cette ville méritent une mention spéciale. Ce monsieur, dans un but patriotique, n'a pas hésité à acheter ou à faire des avances d'argent aux Exposants Canadiens, pour leur permettre d'exporter leurs produits sur les marchés australiens.

L'exposition des céréales était fort belle et jugée supérieure par les hommes les plus compétents. Les échantillons de macaroni et de vermicelle, des maisons Catelli et Spinelli de Montréal, ainsi que les conserves alimentaires de la Compagnie de Sherbrooke, attirèrent beaucoup d'attention. Plusieurs officiers des armées européennes prononcèrent ces conserves de haute qualité et ont fait rapport en conséquence à leurs gouvernements. La Commission a été heureuse de pouvoir être utile à l'agent du gouvernement d'Ontario, l'Hon. M. Christie, chargée de faire une collection de céréales étrangères, dont l'ensemencement peut être suivi des

meilleurs résultats pour les agriculteurs du pays. Tous les Commissaires étrangers se prêtèrent avec empressement aux désirs de l'Hon. M. Christie, mais la Commission doit remercier spécialement le Comte Bielski, le Commissaire Russe, pour sa contribution de blés, en quantités considérables, d'une grande valeur pour notre climat.

Les collections Pomologiques du Canada occupèrent un espace beaucoup plus considérable que celui des Etats-Unis comparativement à sa population et à l'étendue de son territoire. Les raisins exceptés, que la Californie produit en quantités énormes et en qualités supérieures à aucun autre Etat du continent américain, les fruits du Canada rivalisaient en beauté et en saveur avec ceux des Etats-Unis. Plus gros de beaucoup que ceux de l'Est, les fruits de la Californie perdent en saveur ce qu'ils gagnent en grosseur; mais en général les pommes, les poires, les prunes, et les autres fruits du Canada, étaient aussi beaux que ceux des Etats-Unis, et souvent d'un goût préférable.

Dans les produits de la laiterie, nos fromagers Canadiens se montrèrent les égaux des manufacturiers Américains les plus renommés. La preuve en est facile par le grand nombre de récompenses qui leur ont été décernées par le jury international, composé exclusivement de citoyens américains, à l'exception d'un seul juge canadien. Il est remarquable que les fromagers du Canada contribuèrent en plus grand nombre à l'Exposition que les fromagers des Etats-Unis eux-mêmes. De 2,086 fromages, pesant 55½ tonneaux, les Etats-Unis exposèrent 1,012 fromages pesant 26 tonneaux, le Canada 1,003 fromages du poids de 29 tonneaux, et les autres pays 65 fromages du poids de 500 livres. De 100 récompenses décernées aux fromagers, le Canada en a reçu 49, les Etats-Unis 45, et les autres pays 6.

Dans les beurres, les exposants du Canada étaient peu nombreux et ne contribuèrent que pour 1,700 livres sur les 9,150 livres de beurre venues des autres pays. Des 123 échantillons exposés par les Etats-Unis, 23 obtinrent des récompenses, c'est-à-dire 19 pour cent, tandis que des seize échantillons du Canada, cinq furent primés, c'est-à-dire 30 pour cent.

De tous les produits exposés à Philadelphie, les vins étaient les plus nombreux comme échantillons et comme lieux de production. Il y en avait de tous les pays du monde, et le Canada n'en contribuait pas moins d'une vingtaine d'échantillons, dont quelques-

ans furent fort estimés comme vins ordinaires. Les eaux-de-vie de l'Association Viticole d'Ontario furent spécialement recommandées.

De tous les départements, celui du bétail donna le plus grand nombre de récompenses au Canada. De fait, nos éleveurs eurent un succès bien mérité, lorsqu'ils exposaient aux regards étonnés de nos voisins, une longue suite de reproducteurs améliorés du meilleur sang et pouvant rivaliser de perfection avec les troupeaux les plus en renom de l'univers entier. Et cette supériorité était évidente pour toutes les races de toutes les espèces. Ainsi, 68 chevaux canadiens exposés reçurent 52 récompenses, et plusieurs furent vendus sur place à des prix considérables. Dans l'espèce bovine de 72 animaux exposés, 33 furent primés.

La liste des prix de la Commission Internationale comprenait deux prix pour les meilleurs reproducteurs mâle et femelle, sur le terrain, sans distinction de race. Le Canada eut remporté ces deux prix si le concours avait eu lieu. Le jury malheureusement se refusa à décerner ces prix, et bien que le Directeur-Général, sur les représentations pressantes de la Commission Canadienne, eut donné instruction au jury de donner ces prix, il fut constaté que les membres du jury s'étaient éloignés sans faire rapport, au grand désappointement de nos exposants, auxquels on refusait ainsi un triomphe certain pour des raisons que la Commission ne veut pas qualifier.

Pour les espèces ovines et porcines, le Canada remporta les récompenses décernées pour les deux meilleurs reproducteurs, mâles et femelles, d'espèce ovine, sans distinction de race. Aussi pour le meilleur reproducteur mâle d'espèce porcine, sans distinction de race. Des 72 bêtes ovines à longue laine des Etats-Unis, 32 étaient importées d'Angleterre et reçurent 21 récompenses, les autres, nées en Amérique, n'ayant aucune valeur. Les bêtes ovines canadiennes étaient tellement supérieures que, sans l'importation de M. Cooper, elles auraient enlevé tous les prix pour les races de laine longue.

Le nombre total d'animaux exposés était de 175, dont 56 de provenance canadienne, de race Leicester, Lincoln, Cotswold et South Davon. Les exposants Canadiens obtinrent 24 récompenses en sus des deux prix déjà mentionnés, et le prix pour le plus beau troupeau d'un bélier et de six brébis de laine longue. L'Angleterre exposait 47 bêtes ovines, dont 35 furent primées.

Vingt-sept bêtes porcines canadiennes, dont quelques-unes accompagnées de leurs portées, remportèrent 29 récompenses. Toutes les races les plus améliorées étaient représentées par des animaux de choix.

L'espèce galline venant du Canada rivalisait par le nombre et par la qualité avec les volailles exposées par les autres pays. De 133 couples canadiens, 129 furent primés, tandis que de 430 couples américains, 222 seulement furent primés, montrant ainsi la supériorité générale des volailles canadiennes sur celles des Etats-Unis. De l'aveu des juges Américains eux-mêmes, le Canada avait de beaucoup la plus belle exposition d'oiseaux de basse-cours.

Prise dans son ensemble, on ne saurait nier que notre présence à Philadelphie a eu pour résultat de faire naître chez les Canadiens un juste orgueil national, en établissant que les industries manufacturières et agricoles du Canada pouvaient lutter avantageusement avec celles des Etats-Unis. Non seulement il a été prouvé que nos manufacturiers pouvaient produire des articles d'égale valeur, mais encore à plus bas prix. En sorte que les droits énormes prélevés par le gouvernement américain, nous empêchent seuls de les exporter aux Etats-Unis. Mais nos exposants ont pu constater que si le marché américain leur était fermé, ils pouvaient établir des relations de commerce avec les autres nations de l'univers.

Rien n'a été plus flatteur que l'empressement mis par les Australiens à nouer des relations commerciales avec notre pays, et il est à espérer que les autres nations comprendront bientôt que le Canada peut devenir pour elles un marché considérable, soit pour la vente de leurs produits, soit pour l'achat des nôtres. L'exposition du Canada frappa les étrangers d'étonnement, ils ne soupçonnaient même pas l'étendue de nos ressources. Ils n'ignoraient pas sans doute que le Canada se trouvait quelque part sur la carte du monde, même sur le continent de l'Amérique du Nord, mais ils ne soupçonnaient pas du tout qu'un pays connu surtout par ses quelques arpents de neige, pût élever du bétail de la plus haute perfection, produire des grains supérieurs, du vin qui n'est pas à dédaigner et de plus des objets manufacturés pour tous les besoins de l'homme, sinon de luxe. Sous ce rapport, le pays doit retirer de l'Exposition des avantages incalculables. Dans les concours précédents, le Canada ne se distinguait que par

ses bois, ses grains, ses minéraux et quelques objets de curiosité. Pour la première fois, il se mesurait à partie égale avec les autres nations du monde, et avec un succès qui lui permet d'espérer de rivaliser bientôt de progrès, avec les peuples les plus avancés.

Le nombre de visiteurs Canadiens à Philadelphie indique assez le vif intérêt que l'Exposition créa chez notre population. Des registres tenus au Bureau de la Commission, dans lesquels s'inscrivaient les visiteurs Canadiens, contiennent 15,000 noms ; mais, comme au moins la moitié des visiteurs ont négligé de s'inscrire, nous pouvons en toute sûreté porter à 30,000 le nombre de Canadiens qui, de toutes les parties de la Puissance, sont venus à Philadelphie.

Au nombre de ceux-ci nous pouvons compter les Lieutenants-Gouverneurs d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, plusieurs ministres fédéraux, des membres du Sénat et de la Chambre des Communes ; les Premiers Ministres d'Ottawa, d'Ontario, de Québec et de la Nouvelle-Ecosse.

Son Excellence le Gouverneur-Général consacra aussi quelques jours à l'étude de l'Exposition de Philadelphie, et spécialement de la section Canadienne. Les autorités Américaines, ainsi que le Colonel Sanford, le Commissaire Britannique, lui montrèrent les attentions les plus marquées.

La Commission Canadienne eût l'honneur de lui offrir l'hospitalité pendant son séjour, et après son départ Son Excellence daigna adresser à l'Hon. M. Penny une lettre de félicitation, dans laquelle il s'exprime comme suit :

“ Le Comte Dufferin désire, de plus, vous exprimer combien il a été frappé par l'installation admirable des objets exposés dans la Section Canadienne. L'organisation toute entière vous fait le plus grand honneur, à vous et à vos collègues, car elle démontre du goût, du jugement, et une connaissance parfaite de la manière dont les produits du Canada devaient être étalés pour paraître avec le plus d'avantage.

“ Les matériaux à votre disposition étaient excellents, mais vous avez ajouté énormément à leur éclat, par l'admirable manière dont vous les avez disposés, et je suis sûr que vous avez dû être bien flatté en voyant combien tout le monde était frappé par l'Exposition du Canada, et la part importante prise par la Puissance dans tout le concours.”

La presse de tous les pays commenta avec éloge l'Exposition du

Canada. Il serait trop long de la reproduire ici, mais il suffira de rappeler ce qu'a dit le général Hawley, le Président de la Commission Américaine, au moment où il recevait une délégation nombreuse des Instituteurs. d'Ontario, venus pour visiter Philadelphie : " Le Canada, a-t-il dit, a plus fait pour le succès de l'Exposition, que huit Etats de l'Union Américaine, en exceptant le New-Jersey et la Pensylvanie."

Le nombre total des médailles remportées par les exposants Canadiens est de 564, ce qui est un pourcentage bien élevé en faveur des produits Canadiens, comparés à ceux des autres pays du monde. Cependant, les Commissaires ont constaté avec étonnement, que des objets de la plus haute valeur paraissaient avoir été inaperçus. Sans doute, l'immense travail des Juges peut expliquer, jusqu'à un certain point, ces omissions regrettables. Les Commissaires ne sauraient les attribuer à la mauvaise volonté, ou à la jalousie. Dans une circonstance seulement, un peu de jalousie parut se manifester chez les Juges des bêtes à cornes, lorsqu'ils se refusèrent de donner le prix offert par le meilleur reproducteur, sans distinction d'âge ou de race, ainsi que nous l'avons mentionné déjà. Mais dans ce cas, les Juges seuls étaient à blâmer, parce que le Directeur-Général, sur la représentation qui lui en fût faite, par les Commissaires Canadiens, donna instruction que les prix offerts fussent accordés.

Les Commissaires crurent devoir en appeler de ces omissions, mais dans deux circonstances seulement, purent-ils obtenir que les objets inaperçus fussent médaillés.

Le nombre total des Juges était de 250, dont 140 Américains et 110 étrangers. Les Juges nommés par la Commission Canadienne étaient :

H. Joly, M. P. P., Québec,

Produits végétaux et animaux.

Hon. Sénateur Skead, Ottawa,

Produits Forestiers.

E. Empey, Hamilton,

Fourrures et Confection.

Wm. Duffus, Halifax,

Carrosserie.

Ira Morgan, Ottawa,

Espèce Chevaline.

- John D. Moore, Dumfries,
Espèce Bovine.
- Alex. Barrie, Dumfries,
Espèce Ovine.
- Col. Rhodes, Québec,
Espèce Porcine.
- John Aldous, Berlin,
Espèce Galline.
- Gustave Drolet, Montréal,
Espèce Canine.
- F. W. Fearman, Hamilton,
Produits de la Laiterie.

En consultant les extraits qui suivent, empruntés à une brochure publiée à Philadelphie, on comprendra le système adopté par les Commissaires, pour la distribution des médailles offertes par la Commission Canadienne aux concurrents de la Puissance.

PRIX OFFERTS PAR LA COMMISSION CANADIENNE.

Les Commissaires Canadiens, dans le but d'engager nos industriels à exposer à Philadelphie, offrirent des médailles d'or, d'argent et de bronze, pour être décernés en prix, par des Juges étrangers. Dans le but de mettre ce projet à exécution, ils adressèrent la lettre qui suit aux Commissaires Britanniques, le Colonel Herbert Sandford et le Professeur Archer :

“ Commission Canadienne,

“ Philadelphie, 23 Mai 1876.

“ Messieurs,

“ Les Commissaires Canadiens ont offert à leurs exposants
“ des médailles d'or, d'argent et de bronze, à être distribuées en
“ prix par des Juges étrangers. Dans le but de mettre ce projet
“ à exécution, ils s'adressent respectueusement à la Commission
“ Britannique, en la priant de vouloir bien nommer ces Juges
“ parmi ses nationaux maintenant à Philadelphie, en rapport avec
“ l'Exposition, persuadés qu'ils sont que ces Messieurs donneraient
“ entière satisfaction aux exposants Canadiens.

“ Comptant sur votre concours, les Commissaires Canadiens ont
“ l'honneur de vous soumettre le projet qui suit, et qui, espèrent-
“ ils, rencontrera votre approbation. Les objets exposés dans la

“ Section Canadienne sont divisés en quinze classes, pour chacune
 “ desquelles vous êtes prié de nommer un Juge. Ce Juge devra
 “ indiquer quels sont les exposants qui auront mérité un nombre
 “ défini de médailles d'argent et de bronze. Chaque Juge devra
 “ de plus indiquer quels sont les lauréats ayant obtenu des
 “ médailles d'argent, qui auront droit à une des cinq médailles
 “ d'or offertes en prime.

“ Les Juges réunis décideront du mérite des exposants recom-
 “ mandés pour la médaille d'or, et à la majorité des voix, accor-
 “ deront les cinq médailles d'or mises à leur disposition pour cet
 “ objet. Les lauréats recevant la médaille d'or, se désisteront de
 “ la médaille d'argent qui leur avait été d'abord accordée.”

Le mémorandum qui suit fut ajouté par le Colonel Sandford :

“ St. George's House, 30 Mai 1876.

“ Copie adressée à M. Trendell, délégué du Jury, qui est prié
 “ de soumettre ce projet aux membres du Jury Anglais, en priant
 “ ces Messieurs qui en ont le temps, de vouloir bien lui donner
 “ leur coopération.

“ L'approbation du Lord Président du Conseil a déjà été obtenue
 “ par télégraphe, en faveur des membres du Jury qui désirent
 “ accepter.

“ Si un nombre suffisant de ces Messieurs accepte ce projet,
 “ qui est appuyé par une dépêche du Gouverneur-Général du
 “ Canada, il serait peut-être désirable de les convoquer en assem-
 “ blée à St. George's House, les Commissaires du Canada étant
 “ priés de les rencontrer.

“ (Signé) H. B. S.”

Le cinq de Juin, une assemblée eut lieu à St. George's House, pour prendre en considération la demande des Commissaires Canadiens, que les médailles offertes par eux fussent distribuées par le Jury Anglais.

Le Colonel Sandford présidait l'assemblée ; l'Hon. E. G. Penny, M. D. McDougall, et les Juges Anglais qui suivent étaient présents :

Dr. Odling, F. R. S.—Chimie et son application.

J. H. Soden Smith, M. A.—Ceramique, Poterie, Verrerie,

Isaac Watts—Coton, Cotonnades,

Henry Mitchell—Lainages.

Major Noble, R. A.—Armes.

D. MacHardy—Quincaillerie, Outils.

Sir Wm. Thompson, L. L. D.—Appareils de Philosophie.

C. W. Cope, R. A.—Sculpture et Peinture.

P. Graham—Dessins Industriels.

John Anderson, L. L. D.—Machines-outils à travailler le Fer et le Bois,

W. W. Hulse, C. E.—Métiers à Filer et à Tisser.

F. Paget, C. E.—Machines à Coudre, à Tricoter, etc.

W. H. Barlow, C. E.—Moteurs.

Capt. D. Galton, C. B.—Matériel de Chemin de Fer.

Col. F. H. Rich, R. E.—Transport Pneumatique et par eau.

John Coleman—Instruments d'Agriculture.

A. J. R. Trendell, Secrétaire de la Commission Britannique.

La motion qui suit, proposée par le Dr. Odling, et secondée par M. Coleman, fut adoptée unanimement :

“Que les Juges Anglais ici présents acceptent avec plaisir la demande qui leur est faite de distribuer des médailles spéciales aux exposants Canadiens.”

L'Hon. M. Penny et M. McDougall remercièrent ces Messieurs d'avoir fait droit à leur demande :

Les différentes classes et le nombre de médailles à distribuer, sont comme suit, avec les noms des Juges pour chaque classe.

1. Machines de toutes sortes, non compris les instruments d'Agriculture : Trois médailles d'argent, six de bronze. Juges : MM. Anderson, Hulse, Mitchell, Galton, Barlow, Paget.
2. Instruments et Machines Agricoles, les instruments à main exceptés : Trois médailles d'argent, six de bronze. Juge : M. Coleman.
3. Les Beaux-Arts, Peinture, Sculpture, Photographie : Deux médailles d'argent et quatre de bronze. Juges : MM. Hope, Graham et Smith.
4. Manufactures en métaux, outils de toutes sortes : Quatre médailles d'argent et huit de bronze. Juges : MM. Bain, Anderson, MacHardy,

5. Laines et Lainages, confectionnés et Etoffes de confection, Fourrures de toutes espèces: Quatre médailles d'argent, huit de bronze. Juges: MM. Mitchell, Watts et Hulse.
6. Cuirs et Manufactures de Cuirs: Trois médailles d'argent et six de bronze. Juge: M. Hulse.
7. Instruments de Musique: Deux médailles d'argent et quatre de bronze. Juge: Sir Ch. Reed.
8. Carrosserie et Ameublement, Cadres, Parquetterie: Deux médailles d'argent et quatre de bronze. Juges: Col. Rich et M. Graham.
9. Céréales, Farines, Macaroni: Trois médailles d'argent et six de bronze. Juges: MM. Odling et Coleman.
10. Conserves de Viandes et de Poissons, Colle: Une médaille d'argent et deux de bronze. Juges: MM. Odling et Coleman.
11. Minéraux n'appartenant pas à la Commission Géologique ou aux Gouvernements Provinciaux: Quatre médailles d'argent et huit de bronze. Juge: M. Wm. Bell.
12. Préparations Chimiques, Savons, Bougies, Pétrole, Peintures, etc.: Une médaille d'argent et deux de bronze. Juges: MM. Odling et Noble.
13. Département des Dames: Une médaille d'argent et quatre de bronze. Juges: MM. Rich, Noble et Galton.
14. Instruments de Précision et d'Education: Une médaille d'argent et deux de bronze. Juges: MM. Thomson et Reed.
15. Articles non énumérés ci-dessus: Quatre médailles d'argent et huit de bronze. Juge: Mr. Smith.

Les Juges, en distribuant les médailles, se baseront sur l'excellence du travail, l'utilité des objets, et leur supériorité comme exécution. Dans le cas où les Juges voudraient augmenter le nombre des médailles offertes, leurs recommandations à ce sujet seront suivies par la Commission.

Les dispositions ci-dessus ne se rapportent qu'aux articles faisant partie de l'Exposition permanente. Pour la section des Animaux de la Ferme, les Juges furent nommés d'après le même système, par la Commission Britannique, comme suit:

Espèce	Chevaline,	Thomas Pannington,	Esq.
"	Bovine,	S. Duckham,	"
"	Ovine,	Owen C. Richards,	"
"	Porcine	G. W. Baker,	"

Tous ces Messieurs reçurent instruction de s'adjoindre des experts, lorsqu'ils le jugeraient convenable ; mais il fut impossible de se procurer des Juges Anglais pour toutes les Sections.

Pour juger les Vins, la Commission pria M. Rebours, Expert Français, et pour les Bières, M. Massey, de Philadelphie, de vouloir bien donner les médailles. Pour les produits de la Laiterie, M. Fearman, et pour les Volailles, M. Halstead, s'acquittèrent également bien de leurs devoirs de Juges, à la satisfaction générale.

Des omissions regrettables ayant été constatées, la Commission pria M. Morris, un des Commissaires de la Nouvelle Galle du Sud, de vouloir bien les réparer, en examinant avec soin les objets qui étaient passés inaperçus.

Messieurs les Juges ne négligèrent rien pour donner satisfaction générale. et la Commission ne saurait trop les remercier, pour le trouble qu'ils se sont donné dans l'exécution de leur tâche difficile.

Le nombre total des prix accordés par ces Messieurs est comme suit :

Médailles d'or	13
Médailles d'argent	174
Médailles de bronze	230
	<hr/>
Total.....	417

Les Commissaires croient devoir expliquer les causes du délai apporté à l'expédition des objets, après l'Exposition. Les difficultés de la Douane Américaine en ont seules été la cause. L'Exposition se termina le 10 novembre, mais la Douane s'opposa à tout emballage jusqu'au 22. Et même après en avoir obtenu le permis, toutes espèces de difficultés vinrent retarder les opérations des employés jusqu'au moment de l'expédition. En conséquence, l'expédition ne fût terminée que le 29 décembre. A cette date, cependant, lorsque la Section Canadienne était complètement expédiée, il y avait encore à Philadelphie les deux-tiers des objets exposés par l'Angleterre, et la plupart des autres nations étrangères n'avaient pas même commencé à expédier ; en sorte que le Canada fut la première nation à clore ses opérations. Ces délais donnèrent occasion à une foule de vols, commis dans le palais d'industrie même, ainsi qu'à des dommages sérieux soufferts par la pluie, la poussière, etc.

Nous avons déjà mentionné que la plupart des Etats de l'Union

Américaine, ainsi que les nations étrangères, avaient élevé des édifices magnifiques, pour les bureaux de leur Commission, et comme lieu de rendez-vous pour leurs nationaux. Au nombre de ceux-ci étaient "St. George's House," construit au prix de \$40,000 par la Commission Britannique, et maintenant la propriété de la ville de Philadelphie.

Deux de ses appartements les plus élégants furent mis à la disposition de la Commission Canadienne pour ses bureaux. Cette gracieuseté fut fort appréciée, surtout à l'époque des chaleurs tropicales de l'été.

Dans toutes les circonstances, le Colonel Sandford et ses employés montrèrent le plus grand empressement à se mettre au service de la Commission Canadienne, chaque fois qu'ils pouvaient lui être utiles. Aussi la Commission leur doit-elle ses plus sincères remerciements pour ce qu'ils ont fait pour elle.

Le Secrétaire de la Commission Britannique, M. Trendell, ayant dirigé les Juges dans leur travail de distribution des médaillesertes par la Commission Canadienne, celle-ci crut devoir reconnaître ses services en lui faisant cadeau d'une montre d'or, avec inscription commémorative.

La Commission doit également remercier tous les membres de la Commission du Centenaire Américain et du Bureau de Finance, ainsi que les chefs de bureaux et leurs employés. Ils ne sauraient oublier particulièrement, le Président de la Commission, le Général Hawley; le Général Goshorn, Directeur-Général; M. Welsh, Président du Bureau de Finance; le Général Walker, Président du Bureau des Récompenses; M. Albert, chef de la Galerie des Machines; M. Pettit, chef du Bureau d'Installation, et le Colonel Asche, le Secrétaire du Comité Exécutif.

La Commission doit aussi des remerciements pour la généreuse hospitalité qui leur a été offerte par les principaux citoyens de Philadelphie, et spécialement à Messieurs Childs et Drexel, qui étaient en même temps membres honoraires de la Commission Britannique.

Les Commissaires ne sauraient oublier combien ils sont redevables aux exposants eux-mêmes pour la courtoisie et la bonne volonté dont ils ont fait preuve, pendant tout le temps de l'Exposition. Il était impossible de mener à bonne fin une entreprise aussi considérable sans quelques désappointements inévitables. Mais si la Commission a fait tout en son pouvoir pour donner

aux exposants tous les avantages qu'ils pouvaient désirer, de leur côté les exposants se sont prêtés de bonne grâce aux exigences de l'installation, au point de vue du succès de l'ensemble.

Si la Commission a été assez heureuse pour obtenir un succès signalé à Philadelphie, elle ne saurait oublier qu'elle le doit surtout au concours empressé qu'elle a reçu de tous ces industriels intelligents dont les magnifiques produits ont justement fait l'étonnement et mérité l'admiration de l'univers

Respectueusement soumis.

(Signé),

C. A. P. PELLETIER,

Ministre d'Agriculture, Président.

E. G. PENNY,

D. McDOUGALL.

BUREAU DE LA COMMISSION CANADIENNE,
OTTAWA, 20 Janvier 1877.